Conseil municipal du 19 octobre 2015



Rapport de la Mission d'Information et d'Evaluation Frais de Mission des Elus - octobre 2015

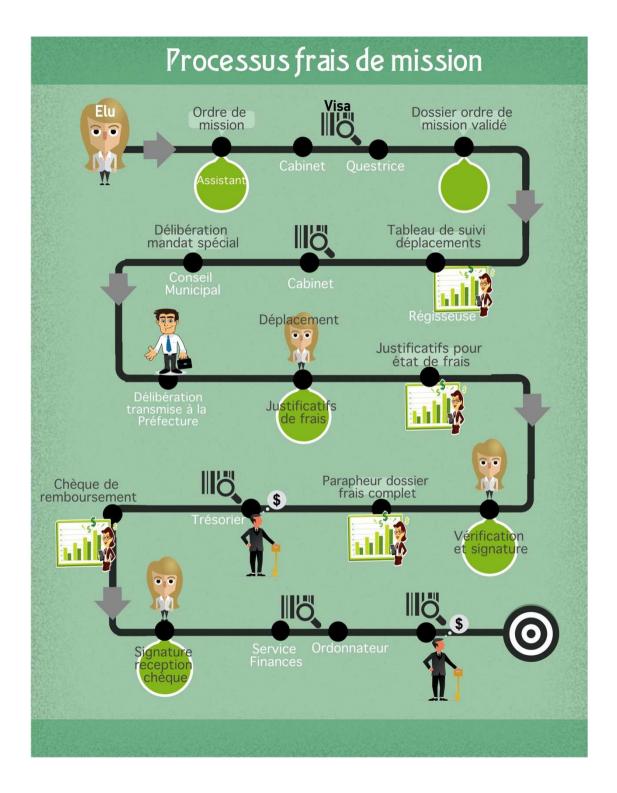
Délibération n° 4 – G 002

Objectifs



- Etablir un diagnostic des modalités de remboursement des frais de mission des élus
- Pouvoir améliorer l'existant par des recommandations
- Champ investigué : Ville et ses satellites sur la période
 2010 2015

Etat des lieux Ville





Etat des lieux Satellites



- Des pratiques très diverses
- Peu de procédures de contrôle
- Des déplacements justifiés
- Une nécessité d'établir une grille de lecture commune
- => Pas d'autre double remboursement

Préconisations Ville



Une publication de l'information

- Mensuelle : via la délibération « frais de mission des élus » en indiquant le montant maximum de frais prévus
- Semestrielle : via un tableau récapitulatif des dépenses de frais de mission des élus présenté en commission ressources
- Annuelle : sur le site de la Ville

Préconisations Ville



Une gestion optimisée

- Une meilleure anticipation des missions
- L'identification des bénéficiaires d'invitations
- Une rigueur dans l'utilisation des véhicules de services
- Aller vers l'auto-partage
- Aller vers l'utilisation d'un logiciel de gestion des frais

Préconisations Satellites



- Rappel de la règle « qui prend quoi en charge »
- Si plusieurs missions pour un déplacement : c'est au commanditaire principal de payer
- Pas de moyen de paiement pour les présidents de satellite
- Un récapitulatif annuel par structure des frais de mission des élus administrateurs
- Une procédure de contrôle simple, a minima, basée sur le formulaire Ville « Ordre de Mission » couplé aux justificatifs correspondants
- L'inscription de la procédure dans la charte du Groupe Ville

Conclusions



- Le dysfonctionnement constaté de double remboursement reste un cas isolé
- La procédure Ville est une procédure de qualité
- Les objectifs des recommandations :
- répandre les bonnes pratiques
- des mesures simples, effectives et lisibles
- Une ambition : une parfaite transparence dans l'utilisation faite de l'argent public